2015

Cybelle Planète

Découvrir & Préserver La biodiversité

MODE D'EMPLOI

Congés éco-solidaires

www.cybelle-planete.org

Agir ensemble pour la Nature et ceux qui en dépendent

La biodiversité c'est bien plus qu'une liste d'animaux et de végétaux. Cette notion englobe l'ensemble des êtres vivants sur Terre, y compris les Hommes, et les relations établies entre eux et avec leur environnement.

Ainsi, préserver la biodiversité c'est préserver la faune et la flore, mais aussi les communautés humaines, les cultures, et les liens étroits qui nous relient indéniablement avec la nature !

Besoin d'information ?

Notre site web www.cybelle-planete.org

ou nous contacter par mail info@cybelle-planete.org

ou par téléphone 04 67 60 30 15

Le Congé éco-solidaire permet à une entreprise et à ses salariés de faire la différence et d'agir concrètement pour la préservation de la biodiversité. Cybelle Planète vous invite à rejoindre le mouvement et à co-créer, avec les professionnels, les locaux et les autres écovolontaires, un monde solidaire et respectueux de la biodiversité.

Céline Arnal, Directrice de l'association Cybelle Planète

En Chiffres

- 27 missions TERRAINS et SANCTUAIRES, sur les 5 continents, dans 14 pays différents.
- 70% de la contribution des écovolontaires est reversée au projet local.
- + de 1500 écovolontaires depuis 2005.
- 1 programme de sciences participatives pour préserver les cétacés et la faune du large en mer Méditerranée.

L'ASSOCIATION

Cybelle Planète est une association d'écologie participative qui s'engage depuis 2005 à vos côtés pour que :

- La protection de la biodiversité soit l'affaire de tous et que chacun puisse agir concrètement ;
- Des programmes locaux de conservation de la faune et de la flore bénéficient d'une aide de terrain et d'un soutien financier ;
- Les citoyens participent et contribuent à l'avancée des connaissances et des actions en faveur de l'environnement.

Nous nous mobilisons pour une écologie participative, pour tous et avec tous.

Missions d'écovolontariat

Nous avons plus de 20 partenaires internationaux, tous porteurs d'un projet remarquable envers la biodiversité. Les écovolontaires vont pouvoir les aider concrètement sur le terrain ou en sanctuaire. Une expérience enrichissante à la fois pour le projet d'accueil et pour l'écovolontaire. Aucune compétence particulière n'est demandée.

www.cybelle-planete.org

Sciences participatives

Nous menons un programme de préservation de la biodiversité marine méditerranéenne. Grâce à l'implication de plaisanciers ou équipiers de bateaux, nous rassemblons de nombreuses observations d'animaux en mer, qui permettent de suivre sur le long terme et à grand échelle l'évolution de l'état de santé de la biodiversité vivant au large des côtes méditerranéennes.

www.cybelle-mediterranee.org

CONGES ECO-SOLIDAIRES ?

Le congé éco-solidaire permet aux salariés d'effectuer une mission d'écovolontariat durant leurs congés avec le soutien financier de leur employeur, que la structure soit une entreprise privée, une collectivité, ou de toute autre forme.

La mise en place du congé éco-solidaire prend la forme d'un partenariat de mécénat entre l'employeur et l'association Cybelle Planète.

SOMMAIRE

5 BONNES RAISONS DE CHOISIR CYBELLE PLANETE 4
CHARTE ETHIQUE DE L'ECOVOLONTARIAT 7
CONGES ECO-SOLIDAIRES pour les employeurs et les salariés 8
UN PARTENARIAT ENTRE PLUSIEURS ACTEURS 9
EN PRATIQUE 10
SERVICE BILLETERIE 12
NOS MISSIONS D'ECOVOLONTARIAT 13
CRITERES POUR LE CHOIX DES MISSIONS 14

LES ECOVOLONTAIRES FONT BOUGER LES CHOSES !

On ne le dira jamais assez, sans les écovolontaires, les projets de préservation de la biodiversité ne pourraient pas exister !

Un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance, pour leur investissement et leur implication auprès de nos partenaires !

QUI SONT LES ECOVOLONTAIRES ?

- Des voyageur(se)s seul(e)s ou en groupe ;
- Entre 18 et 70 ans ;
- Avec ou sans compétences ;
- Curieux(ses) et motivé(e)s ;
- Sensibles à la préservation de la biodiversité.

QUE FONT-ILS ?

- Ils participent concrètement au changement et croient en l'avenir ;
- Ils vivent une expérience hors du commun au sein d'une équipe soudée ou tous partagent les mêmes objectifs ;
- Ils voyagent, découvrent des cultures ;
- Ils agissent sur le terrain (refuges, sanctuaires, parcs…) et prêtent main-forte aux acteurs locaux.

5 BONNES RAISONS DE CHOISIR CYBELLE PLANETE

1 - Transparence & authenticité

Sélectionner les programmes

Toute l'équipe se mobilise pour sélectionner des partenaires internationaux (ONG, associations, réserves et/ou parcs naturels) qui s'investissent dans des programmes de conservations ayant une action locale remarquable : scientifique, économique et environnementale.

Rendre des comptes

Des rapports annuels sont publiés chaque année et vous rendent compte des résultats obtenus grâce à l'implication des écovolontaires. A leur retour de mission, les écovolontaires peuvent librement s'exprimer sur notre site web et laisser un témoignage.

Partager et faire connaître

Une page Facebook est consacrée à l'association et permet à tous de partager l'information et ses ressentis.

S'engager concrètement

En partant avec Cybelle Planète, quelques jours ou plusieurs mois, vous vous engagez à œuvrer pour la préservation de l'environnement.

Nous vous fournissons avant et après votre départ des documents complets pour vous aider à concrétiser votre action pour la nature, au quotidien.

Etre transparent sur les prix

Par soucis de transparence vis-à-vis des écovolontaires qui nous ont fait confiance, nous vous informons de la répartition de leur contribution financière entre les différents projets et Cybelle Planète.

2 - Contribution financière utile

Cybelle Planète est une association à but non lucratif. Les bénéfices sont totalement dédiés au développement de nos projets. Depuis toujours, nous choisissons le partage, l'équité et la solidarité pour toutes nos actions.

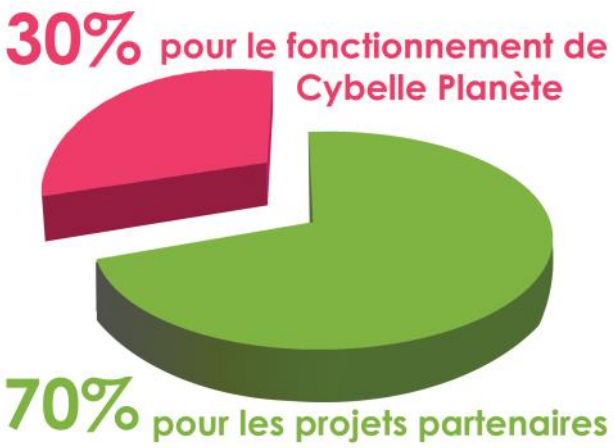

70% reversés au projet partenaire

- Financer l'hébergement, la nourriture, les déplacements de l'écovolontaire ;
- Salarier l'équipe d'accueil ;
- Acheter, renouveler, réparer le matériel médical et technique, les enclos, clôtures… ;
- Se procurer des médicaments et de la nourriture pour soigner les animaux ;
- Payer les locations de terrains (pour les sanctuaires mais aussi pour les projets de conservation qui souhaitent louer des parcelles pour le reboisement et la plantation d'espèces endémiques), ou même parfois pour racheter la liberté d'animaux !
- Créer des supports de communication, sensibilisation, information pour la population locale et les touristes ;
- Former les locaux et les étudiants pour qu'ils puissent travailler dans leur ville/village/pays, tout en développant une économie responsable et durable, tenant compte de leurs ressources et de la préservation de la faune et la flore.

30% utilisés par Cybelle Planète

- Assurer le fonctionnement de l'association ;
- Financer les plans de communication et de sensibilisation sur l'écovolontariat et la préservation de l'environnement ;
- Rétribuer le service écovolontariat chargé des relations avec les projets partenaires et les écovolontaires avant, pendant et après leur mission ; et de l'évaluation des projets
- Faire vivre les réseaux, le site web de l'association, etc...

3 - Qualité des missions

Sélection rigoureuse des projets et évaluation régulière

Toutes les missions que nous vous proposons ont fait l'objet d'un processus de sélection rigoureux mené par les scientifiques de l'équipe. Ce dernier peut être très long car il implique systématiquement une évaluation selon les critères suivants :

- **Qualité scientifique** du projet et de ses référents scientifiques ;
- **Pertinence du sujet d'étude** / de conservation notamment pour la biodiversité locale ;
- **Expérience du projet** d'accueil ;
- **Implication des écovolontaires**, utilité concrète de leur contribution ;
- **Encadrement** des écovolontaires ;
- **Sécurité** des écovolontaires ;
- **Répartition de l'utilisation de la contribution financière** des écovolontaires ;
- **Impact** du projet sur l'économie locale ;
- **Respect des équilibres** socio-économiques et environnementaux ;
- **Impact social** du projet : implication des populations locales, dans la vie de la collectivité ….

Nous sommes en contact permanent avec les projets notamment grâce :

- à un **dialogue permanent** entre notre service écovolontariat et nos partenaires
- aux **témoignages des écovolontaires** qui nous permettent d'avoir un retour régulier sur le projet d'accueil
- au **compte-rendu du projet** qui nous est remis après chaque participation d'un écovolontaire
- au **bilan annuel détaillé** que nous demandons à chaque projet.

Les + Cybelle Planète

> Favoriser l'autonomie de nos partenaires :

Chaque projet partenaire possède son propre fonctionnement et ses propres règles. Nous respectons cela et notre engagement envers eux se limite à offrir notre expertise et notre expérience, lorsque cela est nécessaire, pour la mise en place et l'accompagnement des missions.

Nous ne souhaitons pas nous immiscer au-delà de ces limites afin de respecter au mieux l'autonomie de nos partenaires.

> Le respect des modes de vie locaux :

Les projets d'accueil sont des professionnels de la préservation de l'environnement et non pas des tours opérateurs. Les écovolontaires vont partager leur quotidien, et le confort de vie est très variable selon la mission. Nous avons choisi de ne pas imposer à nos partenaires d'accueillir suivant les normes occidentales afin qu'ils puissent continuer à orienter leurs efforts vers la biodiversité.

> Une information réaliste :

Nous essayons de donner aux écovolontaires avant leur inscription, l'information la plus réaliste possible concernant les conditions d'hébergement qu'ils trouveront à leur arrivée.

Faire de l'écovolontariat est un choix d'agir dans le respect des modes de vie locaux, en toute conscience.

> La prise en compte des retours d'expérience des écovolontaires :

Vos remarques comptent pour nous. Plusieurs centaines de personnes qui participent à nos missions d'écovolontariat valent mieux que tous les dossiers du monde. Chaque retour d'expérience est soigneusement étudié, nous faisons notre possible pour améliorer nos services ainsi que ceux offerts par les projets d'accueil.

4 - Des missions pour tous

Les missions proposées par Cybelle Planète sont pour tous les goûts et tous les niveaux de compétences !

- **Aucun prérequis n'est exigé pour participer aux missions**

Nous vous conseillons toutefois, sur certaines missions, de pouvoir communiquer en anglais et d'avoir de bonnes capacités physiques quand il y a des efforts à effectuer.

- **Seul(e) ou à plusieurs**

Vous pouvez partir seul(e), en couple, entre amis, en groupe, et même en famille !

- **Adulte avec ou sans enfant mineur**

Nos missions sont réservées aux personnes de plus de 18 ans (ou 22 ans dans certains pays). Certaines missions accueillent les écovolontaires accompagnés d'un(e) mineur(e) (voir conditions sur notre site web).

- **Particulier ou entreprise**

Tout le monde peut s'inscrire librement à une mission.

Nous proposons aux entreprises de faire participer leurs salariés grâce aux congés éco-solidaires.

- **Etudiants et jeunes diplômés**

L'écovolontariat est une bonne opportunité d'augmenter votre expérience de terrain mais aussi d'améliorer votre C.V. par une expérience concrète et enrichissante. Vous pouvez aussi participer à une mission, dans le cadre d'un stage conventionné.

- **Des budgets à la portée de tous**

La participation aux frais de mission est très variable selon le lieu, la durée de la mission, le matériel nécessaire...

- **Des destinations variées**

Nos missions sont disponibles aux 4 coins de la planète : 27 missions TERRAINS et SANCTUAIRES vous attendent, sur les 5 continents et dans 14 pays différents !

5 - Savoir Faire

- **Une équipe compétente**

Depuis 2005, l'équipe de Cybelle Planète est constituée de personnes spécialisées et passionnées par les questions environnementales, la recherche scientifique, et la sensibilisation à la protection de l'environnement. Fort de notre expérience, notre motivation reste la préservation et la valorisation de la biodiversité naturelle et culturelle.

- **Une expertise de qualité**

L'évaluation et l'expertise des projets partenaires est assurée par des scientifiques diplômés et expérimentés dans les questions relatives à la biodiversité mais aussi ayant eux-mêmes participé à des missions d'écovolontariat sur le terrain. à mi-chemin entre les scientifiques et les citoyens, nous assurons un pont entre les deux en essayant de comprendre aux mieux leurs besoins respectifs.

- **Une éthique forte**

Toute notre équipe est attentive aux questions d'éthiques, que ce soit vis-à-vis des projets locaux avec qui nous développons des partenariats, que des écovolontaires. Nous faisons notre possible pour que chaque compétence et participation soit reconnue et valorisée à sa juste valeur, et pour que chacun soit respecté comme il se doit.

- **Professionnalisme**

Nous bénéficions d'un agrément d'association de voyage, conformément à la réglementation française. Cela nous permet de proposer aux écovolontaires de partir en mission dans les mêmes conditions que s'ils effectuaient un voyage de tourisme classique : sécurité, assurances, informations légales... Une valeur ajoutée à prendre en compte.

Dans tous les cas,
l'enthousiasme, la passion et le
don de soi sont nécessaires
pour profiter au maximum de
cette expérience enrichissante.

Besoin d'information ?

Pour toutes informations complémentaires nous vous invitons à consulter notre site web

www.cybelle-planete.org

ou nous contacter par mail

info@cybelle-planete.org

ou par téléphone

04 67 60 30 15

CHARTE ETHIQUE DE L'ECOVOLONTARIAT

Cybelle Planète s'engage envers la charte éthique de l'écovolontariat

En 2013, Cybelle Planète a initié le Collectif Francophone d'Ecovolontariat. Un débat démocratique et publique s'est tenu entre novembre 2013 et décembre 2014 pour la création de la première définition et de la première charte éthique de l'écovolontariat

Engagement numéro 1 : Transparence sur l'utilisation de la contribution financière des écovolontaires

Dans le cas où les écovolontaires contribuent financièrement à leur mission, l'organisateur s'engage à afficher une totale transparence sur l'utilisation de l'argent versé. Cela implique le détail du pourcentage du montant revenant au projet d'accueil, à l'organisateur, et le cas échéant à un intermédiaire, et le pourcentage du montant dédié à l'hébergement et à la nourriture des écovolontaires.

Engagement numéro 2 : Communication objective sur les missions d'écovolontariat

L'organisateur s'engage à donner une information honnête, explicite et objective sur la ou les missions qu'il propose. Cette information doit prendre en compte et détailler :

- Le programme de recherche ou de conservation, notamment les objectifs, la méthodologie, et si possible les résultats et publications,
- L'implication des écovolontaires dans le projet et leur encadrement,
- Les retombées sociales, économiques et écologiques, notamment :
  - ⇒L'implication des populations locales et l'impact sur la collectivité,
  - ⇒L'impact de la mission sur l'économie locale,
  - ⇒L'impact écologique de la mission.

Engagement numéro 3 : Préparation des écovolontaires à la mission

L'organisateur s'engage à mettre en place une préparation préalable au départ des écovolontaires, afin :

- d'optimiser leur immersion culturelle,
- de clarifier le sens de leur implication au sein du projet d'accueil,
- d'informer les écovolontaires sur leurs conditions de participation (hébergement, confort, organisation du voyage).

Cette préparation peut prendre la forme d'une documentation, d'une rencontre, ou tout autre support adapté.

Engagement numéro 4 : Limitation de l'impact environnemental des missions

L'organisateur s'engage à estimer et à limiter, autant que possible, l'impact environnemental de la mission qu'il propose, et à donner accès à cette information aux écovolontaires.

L'organisateur s'engage également à mettre en place des actions visant à diminuer ses impacts, par exemple :

- recommandations aux écovolontaires sur les éco-gestes à mettre en place,
- recommandations sur les programmes de compensation des émissions de CO2,
- adaptation de la durée minimale de la mission en fonction de son éloignement (équilibre entre les bénéfices territoriaux dus à la mission et l'impact écologique dû au déplacement).

Engagement numéro 5 : Recueil des retours d'expérience des écovolontaires

L'organisateur s'engage à recueillir les expériences des écovolontaires (exemple : témoignages, compte-rendu) et à les publier. De plus, dans la mesure du possible, l'organisateur s'engage à mettre en relation les anciens et les futurs écovolontaires.

Engagement numéro 6 : Évaluation régulière des projets

L'organisateur s'engage à effectuer une évaluation régulière des projets qu'il propose aux écovolontaires basée sur :

- la cohérence du projet initial et avec son contenu actuel,
- la prise en compte des témoignages des écovolontaires sur le projet,
- les résultats éventuels,
- les projets en développement.

Engagement numéro 7 : Valorisation de la participation des écovolontaires

L'organisateur s'engage à publier, sur une base régulière, des comptes rendus sur les actions et les résultats du projet et sur les réalisations auxquelles les écovolontaires ont participé lors de leur mission.

Engagement numéro 8 : Prise en compte du bien-être animal et de l'utilisation des espèces

L'organisateur s'engage à refuser toute activité annexe portant sur l'utilisation d'animaux sauvages à des fins récréatives (exemple : nage avec les dauphins, cirque, dressage, nourrissage à des fins touristiques …).

Dans le cas de refuges animaliers, l'organisateur s'engage à ne proposer que des projets dont la priorité est de réintroduire les animaux dans leur milieu naturel et qui ne gardent ces animaux en refuge que lorsque leur réintroduction s'avère impossible.

Collectif Francophone d'Ecovolontariat

En savoir plus

https://sites.google.com/site/collectifecovolontariat

CONGES ECO-SOLIDAIRES

pour les employeurs et les salariés

POUR LES ENTREPRISES QUI SOUHAITENT S'ENGAGER

Que vous fassiez partie d'un organisme privé ou public, les congés éco-solidaires vous offrent l'opportunité de développer votre stratégie en interne pour la préservation de la biodiversité.

EMPLOYEURS

Impliquez vos salariés et votre entreprise dans une démarche responsable grâce aux congés éco-solidaires.

SALARIES

Profitez de vos congés et/ou RTT pour partir en mission d'écovolontariat avec Cybelle Planète. Parlez-en à votre employeur.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

L'entreprise signe une convention de mécénat avec Cybelle Planète, et finance tout ou une partie de la mission de ses employés durant leurs congés.

Avantages pour les entreprises

- Investissement concret dans une politique de développement durable ;
- Expression originale de la responsabilité sociétale ;
- Renforcement du lien salarié-entreprise ;
- Motivation des salariés ;
- Enrichissement des salariés (savoir-faire et compétences) ;
- Les frais de mission sont déductibles des impôts (à hauteur de 60 % des frais engagés).

Avantages pour les salariés

- Développement des compétences et acquisition d'un certain savoir-faire ;
- Enrichissement personnel et professionnel ;
- Renforcement de l'esprit d'équipe pour les employés qui partent en groupe ;
- Des vacances particulières et différentes du cadre habituel !

Les entreprises peuvent agir en faveur de l'environnement !

TEMOIGNAGE

"Ma mission consistait à observer les takhis dans leur habitat naturel lors de longues stations assises ou lors de marches escarpées dès que les chevaux regagnaient le sommet des montagnes. J'ai eu la chance également de travailler avec des ornithologues qui m'ont montrés comment récupérer des oisillons de faucons pèlerins pour les calibrer et les baguer. J'ai beaucoup apprécié mon séjour qui répondait complètement à mes attentes: beauté des paysages, magie des animaux, immersion totale dans le travail des naturalistes et la culture nomade. "

Ariane, congés éco-solidaire mission réintroduction des chevaux de Przewalski en Mongolie.

UN PARTENAIRAT

ENTRE PLUSIEURS ACTEURS

L'employeur qui finance, en partie ou intégralement, la mission d'écovolontariat d'un ou de plusieurs salariés.

Cette mission a lieu durant les congés du salarié (ou RTT).

Le ou les salariés qui participent durant leurs congés à une mission d'écovolontariat.

Le salarié apporte sa motivation et ses compétences à un programme de préservation de la biodiversité.

Cybelle Planète qui assure l'organisation de la mission . Elle assure le relais avec le projet d'accueil, l'administration, le suivi... en tenant compte des contraintes et demandes de l'entreprise et de ses salariés. Les démarches sont simplifiées !

Les partenaires de Cybelle Planète sont des organismes locaux engagés pour la préservation de la biodiversité. Ces derniers ont été sélectionnés pour la qualité de peut projet. Ils reçoivent des écovolontaires et les accompagnent tout au long de leur mission d'écovolontariat.

Avantage fiscal

Les entreprises peuvent bénéficier d'une déduction d'impôts égale à 60% du montant des versements consentis dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).

Un reçu fiscal sera remis à l'employeur après le retour de mission de ses employés

Quelle forme juridique pour l'entreprise ?

Toutes les formes juridiques sont éligibles à un partenariat de congés éco-solidaires.

Aujourd'hui Cybelle Planète peut mettre en place les congés éco-solidaires avec des entreprises privées, des fondations d'entreprise, des associations ou des organismes publics...

EN PRATIQUE

CONVENTION DE PARTENARIAT

Une convention de partenariat est signée entre l'employeur et Cybelle Planète. Cette convention rentre dans le cadre d'un partenariat de mécénat. L'entreprise soutenant Cybelle Planète et ses programmes en finançant la mission d'écovolontariat de leurs salariés bénévoles.

L'employeur décide lui-même, en concertation avec Cybelle Planète, des conditions d'application des congés solidaires dans son entreprise.

RÔLE DE CYBELLE PLANETE

1 - Cybelle Planète prend en charge l'organisation de la mission et va ainsi permettre aux employeurs de mettre en place facilement et simplement le congé éco-solidaire de leur(s) salarié(s).

> **Conseil individualisé** : nous tenons compte des contraintes posées par l'employeur et le salarié : dates, pays, type de mission, durée…

> **Informations personnalisée** : en fonction du choix du projet, nous pourrons répondre (en concertation avec le projet d'accueil) aux questions particulières relatives à l'organisation du voyage (assurances, visas, santé, rendez-vous…) ou au contenu de la mission,

> **Suivi du dossier, et relais avec le projet d'accueil**, de la prise d'informations jusqu'à l'évaluation de la mission. Un bilan de mission sera envoyé à l'entreprise après chaque retour d'un de ses salariés.

2 - Outils de communication. En tant que partenaire, le logo de l'entreprise apparaît sur notre site web, dans un espace dédié.

3 - Enfin, Cybelle Planète s'engage depuis sa création à développer des projets d'écovolontariat suivant une éthique et des règles de conduites respectant les hommes, la natures et la planète. **Nous vous donnons l'opportunité de concrétiser votre engagement à nos côtés.**

PARTIR POUR QUELLE DUREE ?

La durée de votre mission est libre et dépend essentiellement de votre disponibilité, mais une limite peut être exigée selon les besoins du projet.

Nos missions ont une période minimale de participation imposée de 1 à 4 semaines, cela varie en fonction du temps d'apprentissage nécessaire sur place et des besoins liés à l'étude.

Beaucoup de projets encouragent les participations de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, en proposant des frais de participations réduits. Nous favorisons les déplacements longue durée, tout simplement parce que nous nous sentons concernés par l'empreinte écologique du voyage. Vos émissions carbones sont d'autant plus compensées que votre implication au sein de la mission s'inscrit dans le temps.

QUAND PARTICIPER ?

Cela dépend de la mission car les dates d'accueil des écovolontaires sont définies en fonction du sujet d'étude.

La plupart des missions sont ouvertes toute l'année, mais quelques-unes vont restreindre leur période d'accueil à quelques mois voire quelques semaines.

DEDUCTION FISCALE

Le financement du programme d'écovolontariat dépend en grande partie du mécénat d'entreprises et des dons des particuliers. Tout don à Cybelle Planète ouvre droit *

- **Pour les entreprises donatrices (congés éco-solidaires) : 60% des sommes versées** (frais de mission et adhésion « soutien ») sont déductibles de l'impôt sur les sociétés, dans limite de 0,5% du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).

- **Pour les particuliers donateurs** : **vous bénéficiez d'une déduction d'impôts de 66%** des sommes versées pour les frais de mission et votre adhésion « soutien », dans la limite de 20% du revenu imposable (article 200 du CGI). S'il y a excédent, la somme est reportable sur les 5 années suivantes.

A savoir

La déduction ne s'applique pas aux billets d'avions, frais de visa et de vaccination.

Votre reçu fiscal sera disponible, sur demande, après la participation effective à la mission d'écovolontariat

** pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les Sociétés en France ou pour les particuliers assujettis à l'impôt sur le revenu en France*

SALARIE, EMPLOYEUR, QUI PAYE QUOI ?

► **L'employeur prend en charge une partie ou la totalité des frais de mission.**

► **Les salariés prennent en charge les frais annexes (déplacements, visas, adhésion à l'association...), et le complément des frais de participation si nécessaire.**

Frais de missions

Les frais de mission dépendent de leurs durées, du pays et du matériel nécessaire pour les recherches sur le terrain. Ils constituent le **don « mission » de l'employeur**.

Les frais de mission prennent généralement en compte tous les coûts inhérents à la mission de l'écovolontaires : hébergement, nourriture, encadrement, et participation aux dépenses du projet (achat de matériel, entretien...).

Les frais de mission proposés dans le cadre des congés éco-solidaires ont un montant supérieur de 15% par rapport aux missions proposées aux particuliers afin de couvrir les coûts spécifiques : communication, mise en place des conventions et suivi personnalisé des missions.

Frais annexes

Le trajet jusqu'au projet n'est pas compris dans le don « mission ». Cybelle Planète peut se charger de la réservation des billets pour les écovolontaires (optionnel). Dans tous les cas le coût du billet est à la charge du salarié ou de l'employeur.

L'adhésion à l'association est au nom de chaque écovolontaire participant, elle est prise en charge par le salarié ou par l'entreprise. Cette adhésion s'élève à 50 €, elle est valable pour une année et permet de bénéficier d'une assurance responsabilité civile et rapatriement. Cette adhésion est déductible d'impôts.

TEMOIGNAGE

"Les motivations de notre entreprise dans la mise en place d'un congé éco-solidaire pour 14 personnes étaient de participer à toutes formes de voyage responsable dans des espaces naturels, afin de contribuer à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales. Le tout en restant humble et en veillant à ne donner aucune leçon, en étant ouvert pour écouter, apprendre, connaître et communiquer.

Le choix de Cybelle Planète a été entériné suite à une demande d'adaptation conforme à nos motivations et à une relation idéale répondant aux exigences de nos besoins."

Gérard M., mission Restauration des mangroves au Bénin

SERVICE BILLETERIE

Organiser son voyage jusqu'à la mission peut s'avérer long et fastidieux. **Cybelle Planète peut se charger de réserver vos billets d'avion** et vous assurer :

1. **Gain de temps précieux** pour vous, et l'assurance d'obtenir le meilleur rapport qualité / prix ;
2. **Coordination** entre les horaires de vol et l'heure d'arrivée et de départ de la mission ;
3. **Choix de vol optimal** en choisissant pour vous les itinéraires les plus pertinents et cohérents avec les contraintes imposées par les projets d'accueil ;
4. **Flexibilité** sur les dates de départs et d'arrivées si vous souhaitez séjourner plus longtemps à destination ;
5. **Rencontre facilitée** avec les autres écovolontaires qui prendront, dans la mesure du possible, le même vol que vous ;
6. **Choix de votre ville de départ** depuis la France ou des grandes villes de l'Union Européenne.

Une organisation simplifiée !

Besoin d'information ?

Pour toutes informations complémentaires nous vous invitons à consulter notre site web

www.cybelle-planete.org

ou nous contacter par mail

info@cybelle-planete.org

ou par téléphone

04 67 60 30 15

Nos missions d'écovolontariat

▸ Sur le terrain

Vous aimez explorer une nature sauvage ?

Choisissez les missions sur le terrain. Vous participerez aux activités de recherche : suivi d'espèces (repérages, patrouilles…) ; observations comportementales ; réintroductions d'espèces ; contrôle d'espèces invasives ; collecte d'informations pour la recherche, saisie informatique dans les bases de données ; enquêtes auprès des habitants et coréalisation de projets de développement, etc…

▸ En sanctuaire

Vous préférez vous consacrer au soin animalier ?

Choisissez les missions en sanctuaire pour contribuer à la réhabilitation et au bien-être d'animaux maltraités, blessés, abandonnés. Au programme : soins quotidiens des animaux ; réhabilitation d'espèces dans leur milieu naturel ; activités de recherches ; construction/entretien des enclos, enrichissement ; éducation environnementale, etc...

CRITERES POUR LE CHOIX DES MISSIONS

Tableau 1
Voir page suivante pour la suite des missions

	Afrique du Sud, Suivi de la faune sauvage	Afrique du Sud, Sanctuaire des singes vervets	Bénin, Restauration de l'habitat des primates	Bénin, Suivi et conservation des forêts sacrées	Bénin, Plantation de mangroves	Bénin, Etude de la faune des mangroves de Tog-	Brésil, Expédition jaguars	Brésil, conservation de la loutre à longue queue	France, Expéditions cétacés en mer Méditerra-	Indonésie, Sanctuaire pour la faune sauvage	Italie, Suivi des dauphins
Milieu Marin									■		
Milieu Terrestre	■	■	■	■			■			■	■
Zone Humide					■	■		■			
Espèces animales	■	■	■			■	■	■	■	■	■
Espèces végétales			■	■	■						
Expédition	■		■	■		■	■		■		
Soin animalier		■						■		■	■
Education			■	■	■	■		■			
Développement durable [1]			■	■	■	■					
Reforestation					■						
En sanctuaire		■						■		■	■
Sur le terrain	■		■	■	■	■	■	■	■		
Plus d'un mois	■	■	■	■	■	■		■		■	■
Stage conventionné [2]	■	■	■			■		■			
Approcher les animaux [3]		■						■		■	■
Parler anglais	■	■					■	■		■	■
Partir avec mineurs							■	■	■		
Congés éco-solidaires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

1. Développement d'activités économiques durables :
Ces missions, en plus de se consacrer à la conservation de la faune/flore locale, développent de nouvelles activités économiques (écotourisme) alliant valorisation de la biodiversité et savoir-faire locaux.

2. Faire un stage conventionné :
Il s'agit d'un accord entre le responsable du projet d'accueil et l'école/université du stagiaire. Cybelle Planète n'est en rien impliquée dans cette convention, toutefois nous aidons les étudiants à mettre en place leur stage. Pour Cybelle Planète, vous êtes inscrit en tant qu'écovolontaire et non comme stagiaire, et vous devrez suivre la procédure d'inscription habituelle.

3. Approcher les animaux :
Le contact privilégié avec les animaux est uniquement justifié par la nécessité de leur prodiguer des soins (nourrissage, soins,...). Les animaux ne sont pas des animaux de compagnie. L'objectif est de les aider à vivre dans un environnement serein et/ou de retrouver leur état sauvage. Les contacts sont donc toujours limités au strict minimum.

CRITERES POUR LE CHOIX DES MISSIONS

Tableau 2
Voir page précédente pour la suite des missions

	Mongolie, Chevaux de Przewalski	Nicaragua, Conservation des tortues marines	Pérou, Forêt Amazonienne	Polynésie Française, Suivi des grands dauphins à	Polynésie Française, Expédition Cétacés en voilier	Polynésie Française, Suivi des baleines à bosse	Portugal, Centre de sauvegarde du loup ibérique	Salvador, Conservation des tortues marines	Thaïlande, Refuge pour la faune sauvage	Thaïlande, Refuge des éléphants	Thaïlande, Sanctuaire des éléphants	Thaïlande, Conservation des tortues	USA, Sanctuaire des félins en Floride	USA, Centre de faune sauvage en Floride
Milieu Marin		■		■	■	■		■				■		
Milieu Terrestre	■		■				■		■	■	■		■	■
Zone Humide														
Espèces animales	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Espèces végétales			■											
Expédition	■	■	■	■	■	■		■				■		
Soin animalier							■		■	■	■		■	■
Education		■		■			■	■			■		■	■
Développement durable [1]			■								■			
Reforestation			■				■							
En sanctuaire							■		■	■	■		■	■
Sur le terrain	■	■	■	■	■	■		■				■		
Plus d'un mois	■	■	■					■	■	■		■	■	■
Stage conventionné [2]			■						■	■		■	■	
Approcher les animaux [3]	■	■					■		■	■	■		■	■
Parler anglais	■	■	■				■	■	■	■	■	■	■	■
Partir avec mineurs	■		■		■	■			■	■				
Congés éco-solidaires	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

1. Développement d'activités économiques durables :
Ces missions, en plus de se consacrer à la conservation de la faune/flore locale, développent de nouvelles activités économiques (écotourisme) alliant valorisation de la biodiversité et savoir-faire locaux.

2. Faire un stage conventionné :
Il s'agit d'un accord entre le responsable du projet d'accueil et l'école/université du stagiaire. Cybelle Planète n'est en rien impliquée dans cette convention, toutefois nous aidons les étudiants à mettre en place leur stage. Pour Cybelle Planète, vous êtes inscrit en tant qu'écovolontaire et non comme stagiaire, et vous devrez suivre la procédure d'inscription habituelle.

3. Approcher les animaux :
Le contact privilégié avec les animaux est uniquement justifié par la nécessité de leur prodiguer des soins. Les animaux ne sont pas des animaux de compagnie. L'objectif est de les aider à vivre dans un environnement serein et/ou de retrouver leur état sauvage. Les contacts sont donc toujours limités au strict minimum.

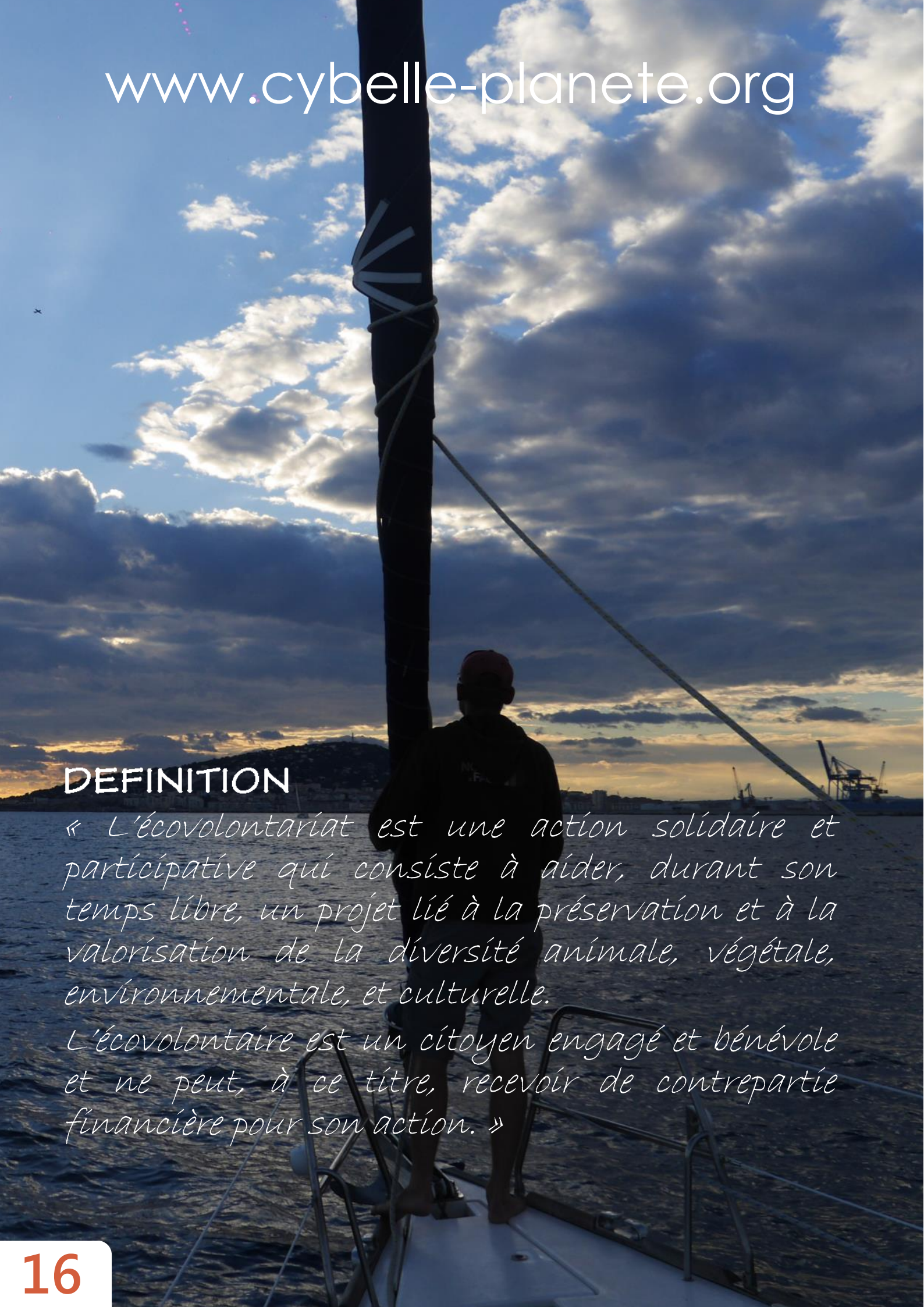

DEFINITION

« L'écovolontariat est une action solidaire et participative qui consiste à aider, durant son temps libre, un projet lié à la préservation et à la valorisation de la diversité animale, végétale, environnementale, et culturelle.

L'écovolontaire est un citoyen engagé et bénévole et ne peut, à ce titre, recevoir de contrepartie financière pour son action. »

Congés éco-solidaires ...mode d'emploi :

1. Vous décidez au sein de votre établissement de faire profiter vos salariés d'un congé éco-solidaire.

2. Vous informez vos salariés sur la mise en place de ce dispositif au sein de votre structure.

3. Vous contactez Cybelle Planète pour convenir d'une date et d'une destination en fonction de vos objectifs, de ceux des salariés, et des besoins ou disponibilités des missions.

4. Vous signez une convention de partenariat avec Cybelle Planète.

5. Cybelle Planète vous accompagne jusqu'au jour du départ en mission.

6. Dès que la mission sera terminée nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal pour que vous puissiez bénéficier de la déduction d'impôts correspondante.

Cybelle Planète . 4 Plan des castors . 34750 Villeneuve Les Maguelone . 04 67 60 30 15 . info@cybele-planete.org
www.cybele-planete.org

2015

Cybelle Planète
Association d'écologie participative

4 plan des Castors
34750 Villeneuve-lès-maguelone

04 67 60 30 15

info@cybellle-planete.org

N°SIREN : 489 707 174
Immatriculation OVS IM034100008

Continuez à nous suivre sur nos sites web

cybelle-planete.org et **cybelle-mediterranee.org**

Et sur notre page Facebook

facebook.com/cybelleplanete.org

www.cybelle-planete.org